



Appel à candidatures : Résidence de traduction à la Maison de la littérature

L'Association des traducteurs et traductrices littéraires du Canada (ATTLC) et la Maison de la littérature sont heureuses d'offrir une résidence de traduction de deux semaines à Québec du **7 au 20 février 2021**. Les participant.e.s — un traducteur ou une traductrice avec son auteur ou son autrice — pourront se prévaloir d'un espace de travail à la Maison de la littérature afin de d'œuvrer ensemble à l'avancement d'un projet de traduction en cours. Ils pourront loger, au besoin, dans un appartement fourni par la Maison de la littérature, dans ses murs, au cœur du Vieux-Québec. L'ATTLC et la Maison de la littérature offrent un per diem et une aide au déplacement, de même qu'un encadrement sur mesure.

Admissibilité

- Les candidat.e.s admissibles doivent avoir publié au moins une traduction littéraire sous forme de livre ou avoir signé la traduction d'une pièce de théâtre aux fins d'une mise en scène professionnelle.
- L'auteur.trice de l'œuvre sur laquelle repose le projet de traduction et/ou le traducteur ou la traductrice doit habiter la province de Québec.
- Une priorité pourrait être accordée aux projets pour lesquels un contrat d'édition a été signé.
- Projets admissibles : traductions d'œuvres de fiction, d'essais, de poésie, de littérature jeunesse, de nouvelles, de pièces de théâtre.

Comment faire une demande

Pièces demandées

- Résumé du projet : Brève description et mise en contexte de l'œuvre et de son auteur.trice (300 à 400 mots);
- Objectifs de travail du traducteur ou de la traductrice : Que souhaite-t-on accomplir avec son auteur.trice durant la résidence ? (300 mots);
- CV décrivant la formation et le parcours professionnel du traducteur ou de la traductrice ainsi que toute autre expérience jugée pertinente;
- Biographies du traducteur ou de la traductrice et de son auteur.trice (100 mots chacune);
- Autorisation à traduire l'ouvrage;
- Engagement écrit de l'auteur.trice à participer à la résidence;
- Contrat de publication ou lettre d'intention d'une maison d'édition ou d'une compagnie de théâtre, le cas échéant;
- Échantillon (de 5 à 10 pages) de la traduction pour laquelle la résidence est demandée, accompagné de l'extrait correspondant dans la langue originale.

La date limite de remise des dossiers est fixée au **lundi 16 novembre 2020**.

Les participant.e.s seront sélectionné.e.s par un comité composé de représentants de l'ATTLC et de la Maison de la littérature. La tenue de la résidence à la Maison de la littérature dépend de la situation sanitaire qui prévaut en février. Selon le cas, une résidence virtuelle pourrait être envisagée.

Pour toute information complémentaire ou pour soumettre votre candidature, vous pouvez nous écrire au info@attlc-ltac.org.